

Image not found or type unknown



Indemnités kilométriques et déclaration impôts

Par **JASMINE1**, le **31/10/2010** à **21:13**

Bonjour,
J'AI CHANGE DE TRAVAIL ET JE ME DEPLACE SUR PLUSIEURS SITES.
MON EMPLOYEUR M'ACCORDE UNE INDEMNITE MAIS UNIQUEMENT SUR L'ALLER
35 KMS
BASE SUR 0.26€/KM
QUE VAIS JE DEVOIR DECLARER???
J'HABITE A 20KMS DE MON LIEU DE TRAVAIL ET CES KMS NE SONT PAS INDEMNISES.